

Travaux publics. D'avance, je veux remercier les députés de l'attention qu'ils voudront bien m'accorder. Je parle ainsi, car je compte bien continuer à jouir de leur faveur.

Je crois qu'il conviendrait de dire quelques mots sur la théorie générale qui sous-tend les prévisions du ministère des Travaux publics de l'année courante. Le gouvernement a voulu freiner les tendances inflationnistes constatées dans l'économie et peut-être surtout, dans l'industrie du bâtiment. En même temps, nous savons parfaitement que nous ne pouvons freiner les tendances inflationnistes au point d'aggraver le chômage ou de ne plus satisfaire aux exigences, soit par notre propre initiative ou au nom d'autres ministères. Je ne crois pas que nous l'ayons fait pendant l'année en cours.

Ce serait une fausse économie, par exemple, que de suspendre complètement les travaux de construction de bureaux. A la longue, cela n'aurait pour résultat que d'ajouter un fardeau supplémentaire aux contribuables, parce que les loyers augmenteraient inévitablement de manière exorbitante. Nous avons toujours un problème d'espace en ce qui concerne les bureaux. Peu importe les mesures prises, la solution semble toujours bien loin. La population du pays s'accroît, et le nombre de fonctionnaires s'accroît également. Certains édifices ne répondent plus aux besoins actuels et il faut en construire d'autres dont les planchers peuvent soutenir le poids du papier nécessaire pour alimenter les ordinateurs. Une nouvelle situation existe quant aux fonctionnaires. On constate que les employés à tous les paliers de gouvernement ne veulent plus travailler dans les bureaux tristes ou sans fenêtres typiques des immeubles de bureaux d'il y a cinquante ans. Le service public du Canada a très nettement amélioré ses installations à cet égard.

Il existe plusieurs façons d'aborder le problème des locaux, qui se reflètent toutes dans le présent budget des dépenses. L'une est de moderniser les locaux existants en y introduisant la climatisation, un éclairage moderne et, d'une façon générale, en remettant à neuf les bureaux. Les trois autres façons, par ordre croissant de coûts, sont de construire nos propres installations de bureau, comme c'est le cas pour l'immeuble à bureaux qui se construit à Tunney's Pasture, de conclure des arrangements de construction-location avec des entrepreneurs ou de louer des logements existants.

On espère que des économies importantes dans les constructions de la Couronne résulte-

ront de l'adoption de la coordination modulaire, qui comprend l'utilisation d'unités standardisées dans la planification et de mesures standardisées dans la production des matériaux de construction. J'aimerais rendre hommage à l'esprit d'initiative dont a fait preuve le ministère dans la mise au point de la coordination modulaire au cours des deux dernières années.

Vous aurez constaté dans les prévisions budgétaires que nous affectons des sommes moindres à l'aménagement des ports et des rivières. Certaines entreprises très louables ont dû être remises à plus tard, mais nous avons pu laisser en chantier d'autres travaux importants, comme l'installation de contrôle de la rivière Saint-Charles, le port de Matane, l'aménagement de Long Harbour, à Terre-Neuve, et le projet de trifurcation de New Westminster. Il n'y a pas eu d'interruption dans le déroulement de ces travaux publics très importants. Le projet de trifurcation de New Westminster devrait être terminé au cours du prochain exercice financier et devrait nous faire réaliser, à la longue, des économies considérables en abaissant les frais annuels de dragage.

La Chambre sait qu'on est en train de construire à Point Tupper, en Nouvelle-Écosse, un grand port capable d'abriter des pétroliers géants. L'entreprise sera réalisée par le ministère des Travaux publics. Cette année, la superstructure est en bonne voie et on se prépare à lancer les appels d'offre l'année prochaine. Outre le projet de Long Harbour déjà signalé, le ministère des Travaux publics suit ici une méthode relativement nouvelle en matière d'aide à la mise en valeur des ressources principales. Ces entreprises et certains autres projets portuaires importants sont sujets à une récupération de capitaux des principaux bénéficiaires. Cette tendance que nous suivons depuis quelques années, permet à une entreprise de travaux publics de profiter ou de contribuer sensiblement à l'économie nationale. Autrement dit, le gouvernement a avancé le montant de capitaux nécessaires à la construction de bassins et de quais aux compagnies en cause. Je répète, en premier lieu ces capitaux sont récupérables.

• (8.10 p.m.)

Le programme d'exploration minière qui connaît une expansion rapide dans le Nord, surtout pour le pétrole et le gaz, accentue le rôle du Mackenzie comme voie principale de transport. La flotte de dragage du ministère dans le bassin du Mackenzie sert au maximum et on supprime d'énormes obstacles au